

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2024 - (N° 1985)

AMENDEMENT

N ° CF93

présenté par

M. Fugit

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 5 SEXIES, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.